



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2009 Volume 12 - numéro 6

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 17 novembre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Isabelle Bergeron, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur France Dubé, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

ACCUEIL ET ASSERMENTATION DE LA NOUVELLE COMMISSAIRE-PARENT

Conformément aux dispositions de l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, les commissaires-parents ont fait l'objet d'élection pour une nouvelle année. Monsieur Yves Breton a été reconduit dans son mandat de représentant des parents de l'ordre d'enseignement secondaire et madame Isabelle Bergeron a été élue représentante des parents de l'ordre d'enseignement primaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, a procédé à l'assermentation de madame Isabelle Bergeron. Le président, monsieur Guilmont Pelletier, et l'ensemble des commissaires lui souhaitent la bienvenue et bonne chance dans son mandat.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Accueil et assermentation de la nouvelle commissaire-parent
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2009 - # 5
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
 - 7.1 École verte Brundtland (EVB)
 - 7.2 Semaine des professionnels-les de l'éducation
 - 7.3 Abolition et ouverture de postes - personnel de soutien
- 8.0 Varia
 - 8.1 Dossier des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-416-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2009 - # 5

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2009 - # 5, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-417-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions, qui achemine le document sur la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire «L'école, j'y tiens !», et qui confirme que le taux de diplomation ou de qualification à atteindre et à maintenir par la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, d'ici 2020, est fixé à 83 %.

LU la lettre de monsieur Michel Bois, enseignant responsable du projet, qui demande l'autorisation d'un voyage d'échange linguistique en Alberta pour 12 élèves de l'École secondaire Dégelis, qui aura lieu du 6 au 13 mars 2010. L'accueil du groupe «jumeau» de l'Alberta se fera du 24 avril au 1^{er} mai 2010. On demande également un soutien financier à l'activité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire, résolution # 2009-346-CE;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire autorise la sortie de 12 élèves de l'École secondaire Dégelis, qui aura lieu du 6 au 13 mars 2010, dans le cadre d'un voyage d'échange linguistique en Alberta;

QU'une contribution financière de 360 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-418-CE)

LU la lettre de mesdames Julie Thibault, directrice adjointe pour les écoles du Transcontinental, et Édith Frève, responsable du projet, qui demandent l'autorisation pour un voyage d'une semaine à «Rencontres Canada» à Ottawa pour 4 élèves de l'École secondaire du Transcontinental.

Les élèves voyageront à des moments différents soit, 2 durant la semaine du 22 au 28 novembre 2009, 1 au cours de la semaine du 29 novembre au 5 décembre 2009 et 1 durant la semaine du 21 au 27 février 2010. On demande également un soutien financier à l'activité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire, résolution # 2009-346-CE;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire autorise la sortie, pour 4 élèves de l'École secondaire du Transcontinental, à «Rencontres Canada» à Ottawa, selon le scénario suivant :

- 2 élèves durant la semaine du 22 au 28 novembre 2009;
- 1 élève au cours de la semaine du 29 novembre au 5 décembre 2009;
- 1 élève durant la semaine du 21 au 27 février 2010.

QU'une contribution financière de 120 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-419-CE)

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, qui accuse réception du paiement de la cotisation de la Commission scolaire pour l'année 2009-2010.

LU la lettre de madame Christiane Barbe, sous-ministre au MELS, qui autorise la Commission scolaire à contracter un emprunt à sa charge d'un montant maximal de 850 000 \$ pour le financement du projet d'agrandissement de l'École primaire Gérard-Collin.

LU la lettre de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui annonce la reconduction, au cours l'année scolaire 2009-2010, de l'application du «Programme d'aide aux devoirs».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin express «Commissaires», volume 42, numéro 4 du 27 octobre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin express «Commissaires», volume 42, numéro 5 du 3 novembre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 2, numéro 11 de novembre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de la revue «L'Écho des Basques», numéro 31 de novembre 2009.

ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND (EVB)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'une enseignante, responsable régionale du mouvement «École verte Brundtland» (EVB), désire rencontrer les commissaires pour donner un compte rendu des activités de ce mouvement.

Madame Nancy Bérubé, enseignante à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, rappelle les orientations et les objectifs du mouvement «École verte Brundtland» (EVB). Elle souligne les différentes implications initiées par ce mouvement dans les écoles participantes de la Commission scolaire et souligne qu'une élève de l'École secondaire Vallée-des-Lacs, Chloé Dionne, a remporté une bourse d'écriture de 200 \$ pour son texte «Avoir seize ans en 2317» dans le cadre de «L'École fabuleuse», édition 2009, présentée par le CLAC.

Madame Bérubé présente le calendrier réalisé par l'organisation et en remet une copie à chaque commissaire. Elle précise également que ce calendrier est distribué dans les écoles du Bas-Saint-Laurent.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et madame Bérubé répond aux questions.

SEMAINE DES PROFESSIONNELS-LES DE L'ÉDUCATION

LU la lettre de madame Johanne Gingras, présidente du Syndicat des professionnels-les des commissions scolaires du Grand-Portage, qui souligne que la Semaine des professionnels-les se tiendra du 16 au 20 novembre 2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

DE déclarer, à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la semaine du 16 au 20 novembre 2009, «Semaine des professionnels-les de l'éducation»;

QUE le comité exécutif profite de l'occasion pour souligner son appréciation pour le travail réalisé par l'ensemble des professionnels-les de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-420-CE)

ABOLITION ET OUVERTURE DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que les travaux d'entretien courant à l'École secondaire de Cabano, au niveau de la plomberie, de la menuiserie et de l'électricité et, compte tenu des exigences de la Régie du bâtiment, il y a lieu d'abolir le poste de concierge de nuit (+ 9275 m², 38,75 heures/semaine) pour ouvrir un poste d'ouvrier certifié d'entretien (38,75 heures/semaine).

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT les besoins au niveau des travaux d'entretien courant à l'École secondaire de Cabano;

CONSIDÉRANT les exigences de la Régie du bâtiment du Québec;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue, le 26 octobre 2009, avec le Syndicat du soutien du Fleuve-et-des-Lacs (CSN) pour procéder à la reclassification du titulaire du poste à abolir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Label, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de concierge de nuit «+ 9275 m²», (38,75 heures/semaine) et procède à l'ouverture d'un poste d'ouvrier certifié d'entretien (38,75 heures/semaine) à l'École secondaire de Cabano.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-421-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique les mouvements de personnel survenus au niveau du personnel d'entretien à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel. En effet, suite au déplacement de son titulaire, un poste d'ouvrier d'entretien, classe 2 (33,75 heures/semaine) devient vacant à compter du 17 novembre 2009 et, par la réaffectation de son titulaire, un poste d'ouvrier certifié d'entretien (35 heures/semaine) devient également vacant en date du 17 novembre 2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins au niveau des travaux d'entretien à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Label, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste d'ouvrier d'entretien, classe 2 (33,75 heures/semaine) et un poste d'ouvrier certifié d'entretien (35 heures/semaine) à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel à compter du 17 novembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-422-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 1^{er} décembre 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-423-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale